

Delémont, le 21 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE DU BUREAU DU CONSEIL DE VILLE

Séance du Conseil de Ville de février reportée en mars 2018

Madame, Monsieur,

Par la présente, le Bureau du Conseil de Ville vous informe avoir pris acte que la décision validant les nouvelles Autorités du Législatif est entrée en force.

Ainsi, respectant ce qui précède, le Bureau du Conseil de Ville a décidé de ne pas maintenir la séance du Conseil de Ville prévue initialement le 26 février 2018, pour la reporter au 26 mars 2018, ce qui permettra aux Autorités nouvellement élues de siéger.

Par ailleurs, la séance constitutive du Conseil de Ville pour la législature 2018-2022 a été fixée au lundi 5 mars 2018.

Si le Bureau du Conseil de Ville est conscient du désagrément causé par cette modification de calendrier, il est persuadé du bienfondé de sa prise de position, conforme à la décision juridique.

Au nom du Bureau du Conseil de Ville

Le Président :

La Chancelière :

Jude Schindelholz

Edith Cuttat Gyger